

**CONVOCATION**  
**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

Je vous informe que l'Assemblée Générale de l'ASCE76CETE se tiendra *le vendredi 29 mars 2013 de 8 h 30 à 12 h 00*, dans la Grande Salle de Raguanel.

**Café d'accueil à partir de 8 h 30**

**Un tirage au sort aura lieu parmi les personnes présentes pour gagner des Lots**  
**\*\*\*5 lots de 2 places de cinéma UGC seront à gagner\*\*\***

Une autorisation d'absence a été demandée à la Direction du CETE afin de permettre aux agents du CETE, qui le souhaitent, d'assister à cette réunion.

L'ordre du jour est le suivant :

- 9 h  Ouverture de l'Assemblée Générale
- Compte-rendu moral et d'activités 2012 - vote
  - Compte-rendu financier de l'exercice 2012 - vote
  - Projets d'activités pour 2013 avec leur budget - vote
  - Clôture de l'Assemblée Générale
  - Tirage au sort

12 h 00

A Grand-Quevilly, le 18 février 2013

Pour le comité de direction de l'ASCE 76 CETE  
La Présidente,

**Maud VARIN**

Pour délibérer valablement, les statuts de notre association prévoient qu'un quart au moins des membres actifs doivent être présents ou représentés. Au cas où vous ne pourriez pas y assister, vous avez la possibilité de donner pouvoir à un adhérent de votre choix.

✂ -----

**POUVOIR**

Je soussigné(e) ..... carte n°..... pour l'adhésion 2012 donne pouvoir à  
....., pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'ASCE 76  
CETE du 29 mars 2013.

A Grand-Quevilly, le  
Signature

**NOTA** : 4 pouvoirs maximum par personne